



ALTERNATIVES À LA PRISE EN CHARGE EN HDJ

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ PATIENTS À L'HAD

L'HAD est un mode de prise en charge qui va consister à organiser la réalisation d'un soin vers le domicile du patient. Ce n'est pas anodin : il s'agit donc d'évaluer la capacité du patient et de son entourage à en bénéficier.

Pour qu'une immunothérapie puisse être réalisée au domicile, chaque établissement doit définir des critères d'inclusion patient, par exemple :

LA CONFIRMATION DE LA TOLÉRANCE AU TRAITEMENT ET DE LA **NON-PROGRESSION** DE LA MALADIE

L'ADHÉSION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT



D'AUTRES CRITÈRES DEVRONT ÊTRE ÉVALUÉS :

Adéquation des conditions de vie au domicile (notamment salubrité)

Acceptabilité d'une prise en charge à domicile par la famille

Compréhension du rôle important de l'aidant

Distance entre l'hôpital et le domicile

Territoire couvert par l'HAD

DES CAPACITÉS COGNITIVES JUGÉES SATISFAISANTES POUR COMPRENDRE LE TRAITEMENT ET SES IMPACTS